

# GÉRER LES RISQUES D'AUJOURD'HUI, ANTICIPER CEUX DE DEMAIN

RÉCHAUFFEMENT, ÉPISODES CLIMATIQUES EXTRÊMES, TRANSFORMATIONS DES SOLS ET DES PAYSAGES, PERTE D'UNE PARTIE DE LA BIODIVERSITÉ LOCALE,... COMMENT LES STRATÉGIES D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME PEUVENT AMÉLIORER LA RÉSILIENCE DES TERRITOIRES FACE AUX RISQUES AUXQUELS ILS SONT EXPOSÉS ?

« **E**n matière de gestion des risques, nous devons passer d'une vision segmentée, par type, par territoire... à une approche globale, exhorte Christine Voiron-Canicio, géographe à l'université de Nice - Sophia Antipolis. *Le risque doit être appréhendé dans toutes ses dimensions et sur toute sa trajectoire, de l'avant à l'après-crise.* » Pour la géographe, une nouvelle posture s'impose : la résilience, définie comme la capacité d'un territoire à absorber les crises récurrentes, mais aussi à se renouveler en permanence en s'adaptant et en anticipant ces événements.

« Nous devons partir du terrain pour essayer de comprendre la nature et ses effets, de sorte à construire notre propre réponse. » confirme Noël Faucher, président de la communauté de l'île de Noirmoutier et du Centre européen de prévention des risques d'inondation (Cepri). L'exemple de la gestion de la ressource en eau permet de proposer une méthodologie. Elle débute par un état des lieux pour identifier les tensions existantes, les marges de manœuvre possibles et estimer le coût économique des restrictions d'eau pendant les épisodes de sécheresse. La démarche se poursuit par un diagnostic prospectif qui vise cette fois à se projeter pour anticiper les besoins futurs en s'appuyant sur les dynamiques socioéconomiques locales et évaluer la capacité de réponse du territoire face aux tensions à venir. « Les collectivités doivent se préparer à l'imprévu, ne pas se limiter aux aléas connus mais prendre en compte également les signaux faibles porteurs de risques », insiste Christine Voiron-Canicio. Un plan d'action peut alors être élaboré.

## Desserrer « l'étau normatif »

Noël Faucher souligne que cette démarche doit être conçue à l'échelle d'un « bassin de risque » et associer l'ensemble des acteurs concernés. « Le risque devrait être

abordé de façon transversale pour pouvoir, comme ce fut le cas avec le handicap, être intégré dans toutes les politiques d'aménagement, de construction... » « Les communautés ont plusieurs outils à leur disposition », fait valoir Renaud Balaguer, chef du département Risques Eau Constructions de l'agence Méditerranée du Cerema. Il cite pour exemple les plans intercommunaux de sauvegarde, les Scot ou encore les PLUi, et à travers eux les opérations d'aménagement et de programmation (OAP). Grenoble Alpes Métropole en a défini trois, dont une vise à améliorer la résilience face aux risques. Yannik Ollivier, vice-président délégué à l'Aménagement du territoire, aux Risques majeurs et au Projet métropolitain de Grenoble Alpes Métropole, estime nécessaire « que l'État desserre son étau normatif pour permettre une véritable stratégie d'adaptation ». Il souhaite également en finir avec les contradictions réglementaires, comme l'incitation à la densification pour lutter contre l'étalement urbain alors même que la perméabilité des sols pour réduire le risque d'inondation nécessite de disposer d'un minimum de surface...

L'adaptation du territoire consiste ainsi à réduire sa vulnérabilité pour limiter les dommages causés par le risque considéré. D'aucuns souhaitent ainsi la création d'une

« performance résilience » pour les bâtiments, sur le modèle de la performance énergétique. Mais l'adaptation repose aussi sur l'acceptabilité du risque, qui implique de faire reconnaître, admettre et

**« Les collectivités doivent se préparer à l'imprévu, ne pas se limiter aux aléas connus mais prendre en compte également les signaux faibles porteurs de risques »**

**Noël Faucher, président de la communauté de l'île de Noirmoutier**

retenir que le risque zéro n'existe pas. Nombreux sont les citoyens à réclamer toujours plus d'ouvrages, notamment face aux inondations, convaincus que la technique l'emportera toujours sur le risque. Yannik Ollivier plaide, lui, pour la transparence : « La population est capable de comprendre les risques auxquels elle est exposée. » L'enjeu est en effet d'associer toutes les parties prenantes. Pour Renaud Balaguer, « l'acceptabilité du risque réside dans l'intelligence collective et la formation des élus. » ●

MARILYN DERET



1

**intercommunalité sur 2** a pris la compétence PLUi



@Lionel Pagès / De gauche à droite : Noël Faucher, Yannik Ollivier, Christine Voiron-Canicio, Renaud Balaguer